

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Grigny, le 24 avril 2018

REMIS EN MAINS PROPRES

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

Direction des affaires Générales et de L'Environnement 3^{ème} bureau – Installations classées 21-29, avenue du Général de Gaulle 94038 CRETEIL Cedex

<u>A l'attention de Monsieur Le Préfet du Val</u> de Marne

N/Réf:

FLA/FR - 18-131

Chantier:

T2B - L15

N° chantier: 1016.024.100

Objet:

Dossier ICPE SMC

Contact:

Mohammed ABDI (06 31 72 72 54)

Monsieur le Préfet,

Vous trouverez ci-joint, en 5 exemplaires (comprenant 1 format numérique), notre demande d'enregistrement pour une installation classée pour la protection de l'environnement, avec la prise en comptes des observations de la Mairie de Saint Maur.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Frédéric LAMOTTE **Directeur Grands Projets**

P.J. :

Dossier ICPE en 5 exemplaires papiers + 1 DVD

Copie: DRIEE

Groupement EIFFAGE - RAZEL BEC





